

L'OIM en bref

L'Organisation internationale pour les migrations est la principale agence internationale active sur la scène migratoire. L'OIM est attachée au principe selon lequel une migration ordonnée et respectueuse de la dignité humaine est bénéfique aux migrants comme à la société.

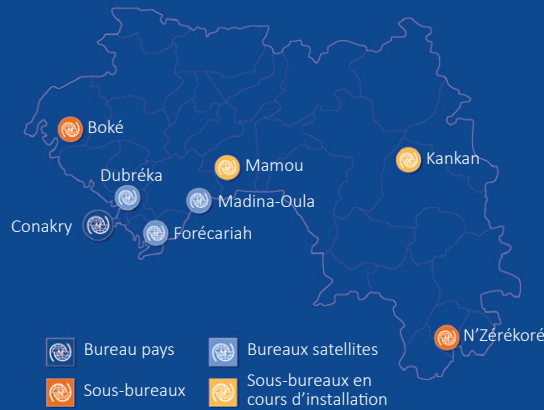


L'OIM collabore avec ses partenaires de la communauté internationale pour :

- aider à relever les défis opérationnels des migrations ;
- favoriser une meilleure compréhension des questions migratoires ;
- encourager le développement économique et social par le biais des migrations ;
- défendre la dignité humaine ainsi que le bien-être des migrants.



Ensemble pour lutter contre la migration irrégulière et promouvoir le développement socio-économique pour tous



OIM – Conakry
Donka, Bloc des professeurs, Rue DI 252,
BP 729 Conakry
République de Guinée

Email : iomconakry@iom.int
Website : www.iom.int



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



Financé par le
Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique

Renforcement de la Gouvernance des Migrations et Support à la Réintégration des migrants en République de Guinée (FFUE-OIM)



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

Résumé exécutif du Projet

Le projet de «renforcement de la gouvernance des migrations et de support à la réintégration des migrants en République de Guinée» est un projet issu d'une initiative conjointe entre l'OIM et le Fonds Fiduciaire de l'Union Européenne. Doté d'une enveloppe de €5,4 millions et lancé en avril 2017, il sera mis en œuvre pendant une période de 3 ans et couvrira 6 régions administratives de la Guinée: Conakry, Boké, Mamou, Labé, Kankan et N'Zérékoré.

En quoi ce projet est-il utile ?

Le projet entend fournir une assistance aux autorités compétentes de Guinée et aux migrants retournés guinéens à travers quatre interventions principales:

Renforcement de capacités des départements étatiques intervenant dans le cadre de la gouvernance de la migration, notamment dans la gestion de la réintégration, de l'emploi jeune, de la communication et des données migratoires. Le projet renforcera les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles d'une dizaine de départements ministériels, ainsi que leurs services techniques déconcentrés dans les régions d'intervention du projet.

► Institutionnel :

- par le développement d'un guide de gestion national du retour et de la réintégration des migrants en général (avec description des procédures opérationnelles normalisées – qui fait quoi, quand et comment – à utiliser tout le long de la pyramide administrative; amélioration et agencement des mécanismes de référencement nationaux pour les migrants les plus vulnérables; notamment).



► Technique :

- par la formation continue des agents desdits ministères pour l'appropriation de l'approche de gouvernance prônée par l'initiative. Des programmes de formation en gestion des retours et de la réintégration, gestion documentaire (pour les agents de la police), techniques de communication et de sensibilisation, collecte et analyse de données, seront conduits sur toute l'étendue du territoire, et toucheront 250 agents de l'État.

► Opérationnel :

- par un support logistique (matériel) apporté aux principales directions techniques intervenant dans le cadre de la gestion de la migration. À titre d'exemple, un centre d'accueil (de transit) sera réhabilité pour accueillir les migrants guinéens de retour en Guinée (avec le SENAH), et un bureau d'orientation et de conseil sera installé au niveau de la direction des Guinéens de l'étranger pour servir de plateforme de renseignement et d'orientation pour les migrants retournés et la diaspora guinéenne.

Sensibilisation incluant la mise en œuvre d'une campagne nationale de grande envergure pour informer 250 communautés sur les dangers de la migration irrégulière et présenter les alternatives viables dans les zones d'intervention (opportunités d'insertion socio-économiques existantes), avec la diffusion de messages dans les médias nationaux et ruraux (à travers des spots, des conférences et débats), la production de supports artistiques (théâtre, bande dessinées) et promotionnels, avec l'implication de tous les acteurs (artistes, leaders religieux et traditionnels, communicateurs traditionnels, radio rurales, etc.), ainsi que celle des migrants retournés, regroupés en association pour servir de relais sur le terrain.

Collecte et partage de données sur le phénomène migratoire en Guinée.

Le projet conduira notamment des exercices de cartographie dans 15 préfectures réparties sur les 6 régions et installera 3 points de contrôle du flux migratoire (à Sambailo, Kourémale et Mamou); pour évaluer les besoins socio-économiques des zones à fort taux de départ, répertorier de manière précise et documentée ces zones, avoir le profil socio-démographique des candidats à la migration irrégulière et identifier les routes migratoires qu'ils empruntent.

Assistance à la réintégration

de (jusqu'à) 2000 migrants retournés d'Europe ou d'Afrique. Le projet assistera le migrant retourné, selon son profil et ses besoins, en lui rendant possible la création d'une petite entreprise, l'implication dans une initiative entrepreneuriale collective et/ou communautaire, ou le suivi d'une formation professionnelle. Les communautés d'origine seront impliquées dans la mise en œuvre des activités de réintégration, notamment pour le volet communautaire.